

NOTA :
 L'opération cadastrale relative à la constitution d'un
 segment cadastré est soumise à la validation des Bureaux
 des Impôts Foncier et de l'Impôt sur les Droits
 successoraux et doit être soumise à la validation des Bureaux
 des Impôts Foncier et de l'Impôt sur les Droits
 successoraux.



Périmètre de protection immédiate (PPI)
 Forage ANGUERNY

Fait à Caen
 Pour le préfet et par délégation
 Le secrétaire général
 Stéphane Guyon
 5 - NOV. 2019

Légende

	Application (parcelle) ou plan cadastral (A.87)
	Délimitation cadastrale
	Clôture
	Haie
	Mur béton
	Mur
	Bâtiments - Hangar
	Bornes usuelles
	Forage
	Forage géologique
	Forage de surface
	Forage de sondage
	Stratons
	Sauil bâtiment

Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 17 JANVIER 1978 relative à l'accès à l'information.